

## **Respect de mes frères**

Sur place, j'ai lu la charte des accueillis.

Je fais preuve de bienveillance, de prudence voire de fermeté, à l'égard des gens accueillis.

J'accepte de ne pas être « payé en retour », ne serait-ce que d'un sourire.

La rue, ses dangers, le froid ambiant, épuise celui que j'accueille. Il doit reprendre des forces dans la paix, il peut compter sur ma discrète attention.

Si je suis chrétien, je peux prier le Seigneur pour eux et demander à la Vierge de les protéger.

A l'issue de ce temps partagé avec mes frères de la rue, je peux laisser une consigne, un témoignage, un sentiment, ou une prière dans le livre de bord prévu pour cela.

## **Respect des horaires**

Je suis inscrit pour une date et un horaire donné aussi je ne me désiste qu'exceptionnellement.

Je suis à l'heure et je reste jusqu'à la fin des créneaux horaires pour lesquels je suis inscrit.

A 8h00 le matin, tous les bénévoles doivent avoir quitté les lieux et remis les clefs au gardien.

## **Sécurité**

Je ne laisse pas les accueillis sortir et rentrer pendant la soirée et la nuit.

Ni tabac ni alcool ne sont autorisés à l'intérieur des locaux.

Il est nécessaire d'accompagner quiconque sort fumer dehors. On évitera les sorties pendant les temps de repas.

Les locaux de restauration sont fermés la nuit.

## **Nettoyage et rangement**

De façon générale, les salles de repos, la cuisine, le bloc sanitaire, doivent être laissés le matin au moins aussi propres et rangées que le soir. On doit ranger et nettoyer attentivement.